



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22150227

Déposé / Reçu le

12 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0751 592 424**

Nom

(en entier) : **LET'S BOWL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Av. Victor Jacobs 31. 1040 Etterbeek**

Objet de l'acte : Demission- Nomination / cession des parts / Transfert siege social

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 Novembre 2022
à 9h00 TENUE AU SIEGE SOCIAL

1. Composition du bureau

Monsieur LAAMARTI MARWAN l'assemblée.

2. Composition de l'assemblée

Le président constat que tous les actionnaires, porteurs des 100 actions, qui donnent droit à 100 voix, sont présents.

3. Ordre du jour : - Démission - Nomination - Cession des parts - Transfert siège social .

-Cession des parts de la société.

L'Assemblée Générale DECIDE à l'unanimité de la cession des 100% des parts de la SRL LET'S BOWL tva BE0751.592.424 à compter de ce jour ; le 03/12/2022 ; à l'acquéreurs cessionnaires Monsieur Costache Gheorghe NN 861030.555.33; à dater du 03/12/2022 le cessionnaire est le seul responsable de la gestion et de la gérance de la société SRL LET'S BOWL tva BE0751.592.424.

-Démissions / Nomination

L'Assemblée Générale PREND ACTE de la démission de Monsieur Laamarti Marwan NN 951212.493.62, celle-ci prend acte à partir du 03/12/2022 .

L'Assemblée Générale PREND ACTE, de la Nomination de Monsieur Costache Gheorghe NN 861030.555.33, celle-ci prend acte à partir du 03/12/2022

-Transfert siège social

L'assemblée général prend acte du transfert du siège social à 1050 Bruxelles; Avenue Louise 350 / 1.

4. Fin de la séance

La séance est levée à 9h30, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Monsieur le Président

Le 03/12/2022

LAAMARTI MARWAN

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).